

ACT204 - Protection sociale et engagement social

Présentation

Prérequis

UE de niveau master 2 soumise à agrément de l'enseignant ou du professeur titulaire de chaire

Objectifs pédagogiques

Appliquer les techniques de l'actuaire aux engagements sociaux.

Programme

Contenu

LA RETRAITE PAR RÉPARTITION : principes généraux, normes législatives et conventionnelles, bases techniques, pilotage des régimes, règles juridiques et fiscales, cas pratique de fusion de deux régimes.

LA RETRAITE PAR CAPITALISATION : cadre juridique et fiscal, règles actuarielles, gestion financière, groupe fermé, groupe ouvert. La comptabilisation des avantages différés dans les comptes des entreprises (norme IAS 19). Les engagements de retraite d'un régime d'entreprise. L'externalisation d'un régime d'entreprise.

LA PRÉVOYANCE : Périmètre des garanties (décès, frais de santé, arrêt de travail, invalidité, rente de conjoint et rente éducation, dépendance), régimes de base et complémentaires, principaux textes fondateurs. Les formules de calcul et les règles de constitution des provisions.

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

- écrit de 2h00 en session 1 (juin)
- écrit de 2h00 en session 2 (septembre)

Valide le 16-08-2022



Code : ACT204

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :
EPN09 - Economie Finance Assurance Banque (EFAB) / 1

Contact national :

EPN09 - Actuariat

40 rue des jeunes

75002 Paris

01 58 80 87 56

Ghislaine Erny

actuariat@cnam.fr